ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL 16 OCTOBRE 2023

1. OUVERTURE

1.1 Mot de la mairesse
Réponses aux questions reçues (Règlement 1265, art. 21)

1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 octobre 2023

2. ADMINISTRATION

2.1 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 18 septembre 2023 et de la séance extraordinaire du 10 octobre 2023

2.2 Création, mandat et nomination – Comité mobilité active

2.3 Mandat – Procureurs de la Cour municipale de Sainte-Adèle – Année 2024

2.4 Cession d'immeubles aux centres de services scolaires par les municipalités

2.5 Appropriation – Fonds de réserve pour la tenue d'élections – Règlement 1326

3. FINANCES ET TRÉSORERIE

3.1 Emprunt temporaire – Règlement 1340

3.2 Acquisition d'immobilisations financées par le fonds de roulement – Année 2024

3.3 Autorisation de l'affectation de l'excédent de fonctionnement pour paiement de la dette - Règlement 1164-2012 (Place des citoyens)

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1 Nomination – Contremaitre temporaire aux Services techniques et hygiène du milieu

5. TRAVAUX PUBLICS

5.1 Aucun point

6. SERVICES TECHNIQUES

6.1 Amendement de la résolution 2023-372 (Autorisation de paiement – Services professionnels – Plans et devis pour la réfection du chalet du lac Rond)

6.2 Autorisation de paiement – Honoraires supplémentaires – Contrôle qualitatif – Réfection des infrastructures des rues Valiquette et Maurice-Aveline

6.3 Autorisation de paiement – Honoraires supplémentaires – Surveillance des travaux – Réfection des infrastructures des rues Valiquette et Maurice-Aveline

6.4 Autorisation de dépassement des coûts – Travaux de réfection des rues Valiquette et Maurice-Aveline

6.5 Recommandation de paiement – Réception provisoire – Réfection des rues Valiquette et Maurice-Aveline

6.6 Appropriation - Travaux de prolongement de réseau – rue de la Colline

7. URBANISME

Demandes de dérogations mineures

7.1 1200-1208, rue Valiquette

7.2 RETIRÉ

7.3 3000, rue des Vers-Luisants
7.4 Lot 6 516 528, rue des Oies-Blanches
7.5 Demandes d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 1200-1208, rue Valiquette
- Lot 6 516 528, rue des Oies-Blanches
- 550-552, rue Patry
- 51-55, rue Morin
- 1082, boul. de Sainte-Adèle

7.6 Demande d'urbanisme – Approbation d'un projet majeur de lotissement – Boisé du Sommet

7.7 Adoption – Demande PPCMOI – Ström Spa

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Demandes de reconnaissance OBNL

8.2 Octroi de contrat – Location d'une scène extérieure

8.3 Autorisation - Subvention dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés – Volet 1

8.4 Reconduction de contrat – Service de gestion et d'animation des programmes de camp de jour

8.5 Autorisation - Subvention dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) – parc Claude-Cardinal

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

9.1 Aucun point

10. AVIS DE MOTION

10.1 Futur règlement 1342 abrogeant le *Règlement 1135-2010 décrétant la formation du Comité Culturel de la Ville de Sainte-Adèle* ainsi que toutes les annexes et tous les amendements

10.2 Futur règlement 1314-2021-Z-11 amendant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à ajouter un type de matériel autorisé pour les toitures, à corriger des dispositions spécifiques pour un type d'enseigne et à corriger une disposition sur les murs de soutènement

11. RÈGLEMENTS

11.1 Règlement d'emprunt 1341 décrétant un emprunt de 1 035 000$ pour faire préparer des études, plans et devis pour la construction d'une nouvelle caserne de pompiers, incluant les frais inhérents, les taxes et les imprévus et pour autoriser une dépense ne devant pas excéder 1 035 000$ - ADOPTION

11.2 Premier projet de règlement 1314-2021-Z-11 amendant le *Règlement de zonage numéro 1314-2021-Z* visant à ajouter un type de matériel autorisé pour les toitures, à corriger des dispositions spécifiques pour un type d'enseigne et à corriger une disposition sur les murs de soutènement – ADOPTION

11.3 Règlement 1121-2 modifiant le *Règlement 1121-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1*

12. DOCUMENTS DÉPOSÉS

12.1 Dépenses effectuées en vertu du Règlement 1333 :

a) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 857 588,47$ pour la période du 2 au 8 septembre 2023
b) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 990 480,08$ pour la période du 9 au 15 septembre 2023
c) Incompressibles – Fonds d'administration – 1 405 978,20$ pour la période du 16 au 22 septembre 2023
d) Incompressibles – Fonds d'administration – 971 647,04$ pour la période

du 23 au 29 septembre 2023

e) Incompressibles – Fonds d'administration – 702 301,69$ pour la période du 30 septembre au 6 octobre 2023

f) Liste des comptes à payer au montant de 1 360 693,32$ pour le mois d'août 2023

g) Engagements au montant de 437 846,39$ pour la période du 1e au 30 septembre 2023

12.2 Dépôt du certificat de la greffière – Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt numéro 1339

12.3 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'un employé saisonnier (préposé) au Service des loisirs

12.4 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'un employé saisonnier (préposé) au Service des loisirs

12.5 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche d'un employé permanent (chargé de projets) au Services techniques et hygiène du milieu

12.6 Délégation de pouvoir – Règlement 1333 – Embauche de six (6) employés saisonniers (préposés) au Service des loisirs

13. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

Règlement 1265, art.22

Tout membre du public qui pose une question orale doit :

- Débuter son intervention en s'identifiant avec son nom et prénom;
- S'adresser au président en terme poli et ne pas utiliser un langage injurieux, grossier ou diffamatoire;
- Poser une seule question dans un délai maximum de 3 minutes;
- Un membre du public peut poser une nouvelle question seulement après épuisement de la liste des personnes ayant données leur nom, mais également avant la fin du délai prévu pour la période de question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance

(s) Audrey Senécal

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des Services juridiques